



Centre National de Gestion
des Praticiens Hospitaliers
et des Personnels de Direction de
la Fonction Publique Hospitalière

**Bilan des Epreuves de vérification des connaissances (EVC)
Session 2018**

Un nombre de candidats inscrits aux EVC en forte progression

Au titre de la session 2018, 7 141 candidats (toutes listes confondues) sont inscrits aux épreuves de vérification des connaissances, dont 6 988 inscrits sur la liste A, 152 inscrits sur la liste B et 2 inscrits sur la liste C. Près de six candidats sur dix (59,7%) ne se sont pas présentés aux épreuves et 670 candidats ont été retenus, soit un taux de sélection global de 23,0% en 2018, contre 19,8% en 2017 et 22,4% en 2016.

Encadré 1

Les Epreuves de Vérification des Connaissances (EVC) constituent la première étape de la Procédure d'Autorisation d'Exercice (**PAE**) des praticiens à diplômes hors Union européenne, modifiée par l'article 83 de la loi n° 2006-1640 du 21 décembre 2006 qui dispose que les candidats à l'autorisation d'exercice :

- doivent passer avec succès des épreuves de vérification des connaissances,
- justifier d'une période d'exercice permettant le contrôle des pratiques professionnelles,
- obtenir l'avis d'une commission, par profession et par spécialité, avant l'autorisation ministérielle.

La loi du 21 décembre 2006 prévoyait 3 cas de figure mais le dispositif transitoire (loi n° 2012-157 du 1er février 2012) **applicable à la liste C ayant pris fin, à l'issue de la session 2016, seules les épreuves des listes A et B ont été organisées en 2017:**

- liste A : les candidats justifiant d'un diplôme, certificat ou autre titre extracommunautaire permettant l'exercice de la profession de médecin, chirurgien-dentiste, pharmacien ou sage-femme dans le pays d'obtention de ce diplôme, certificat ou titre ;
- liste B : les candidats qui, outre la condition ci-dessus, se sont vus reconnaître le statut de réfugié, apatride, bénéficiaire de l'asile territorial, bénéficiaire de la protection subsidiaire et les Français ayant regagné le territoire national à la demande des autorités françaises.

Les candidats des listes A et B se présentent à 2 épreuves écrites de 2 heures chacune, notées sur 20, et affectées d'un coefficient 1. La première épreuve porte sur les connaissances fondamentales, la seconde sur les connaissances pratiques. Les candidats qui obtiennent une note inférieure ou égale à 6 (note éliminatoire) sur 20 à l'une des épreuves écrites ne peuvent être déclarés admis. Les épreuves sont organisées par spécialité pour les candidats inscrits sur la liste A (concours) et B (examen destiné aux réfugiés, apatrides...) dans les spécialités prévues en annexe de l'arrêté d'ouverture des épreuves.

« Les médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens et sages-femmes ayant satisfait à l'épreuve de vérification des connaissances exercent durant une année probatoire des fonctions rémunérées, dans des conditions fixées par décret, dans un établissement public de santé ou un établissement de santé privé d'intérêt collectif. A l'issue de cette année probatoire, l'autorisation d'exercer leur profession peut leur être délivrée par le ministre chargé de la santé, qui se prononce après avis de la commission mentionnée au I de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique ou du Conseil supérieur de la pharmacie. Les fonctions exercées avant la réussite à cette épreuve peuvent être prises en compte après avis de ces mêmes instances, dans des conditions fixées par décret ».

Depuis 2012, le nombre de candidats inscrits aux épreuves de vérification des connaissances évolue en dents de scie, après une forte croissance observée sur la période 2007-2011. Il repart à la hausse en 2018 (+21,5%, soit 7 141 inscrits) après sa baisse de 2017 (5 878 candidats inscrits en 2017, contre 6 151 inscrits en 2016, soit une baisse de 4,4%). Une hausse imputable à la forte

augmentation du nombre de candidats inscrits en liste A, qui passe de 5 758 candidats inscrits en 2017, à 6 988 en 2018 (soit +21,3%). Sur la période considérée de 2008-2018, ce nombre a connu une croissance exponentielle, allant de 1 889 candidats inscrits en 2008, à 6 987 (+269,9%) inscrits en 2018, soit plus du triple (3,7 fois) en dix ans, avec un taux moyen d'évolution annuelle de +14,0% par an.

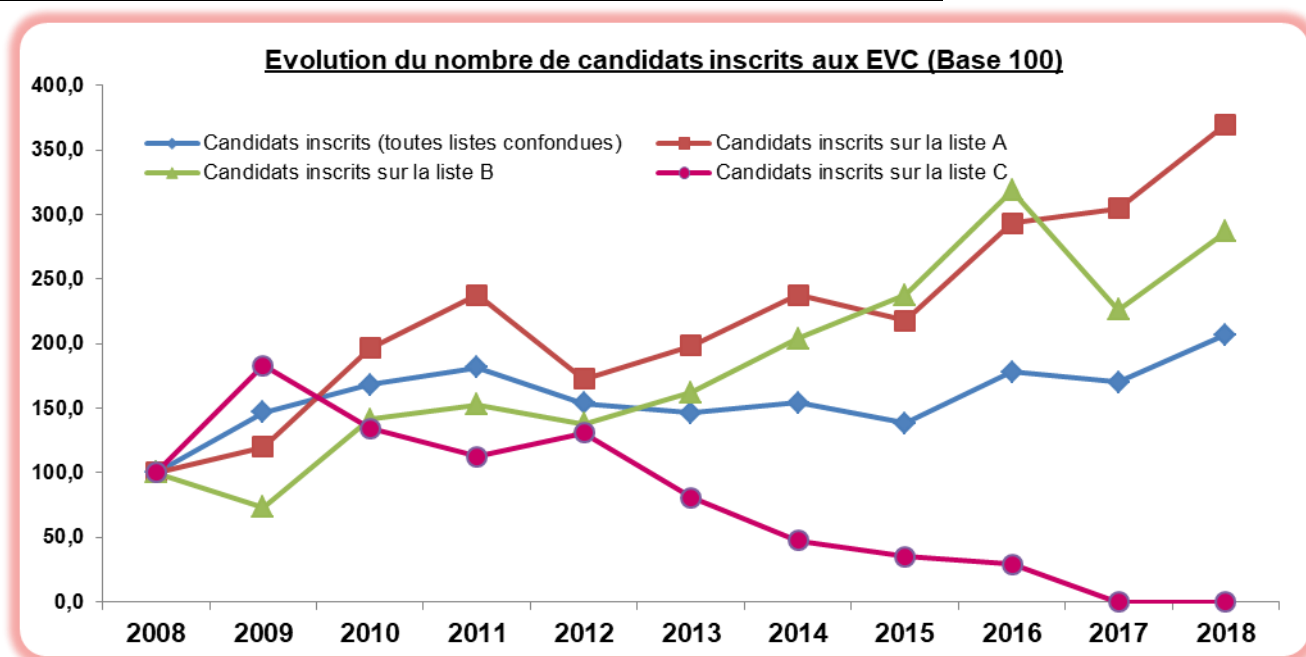
Tableau 1 : Évolution du nombre de candidats inscrits aux épreuves de vérification des connaissances

LISTE	INDICATEURS	2 008	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018
TOUTES LISTES CONFONDUES	Candidats inscrits	3 449	5 066	5 807	6 270	5 314	5 051	5 317	4 774	6 151	5 878	7 141
	Evolution annuelle en %	----	46,9	14,6	8,0	-15,2	-4,9	5,3	-10,2	28,8	-4,4	21,5
	Part des femmes (en %)	39,7	38,6	42,8	42,4	41,7	44,9	47,2	49,0	49,6	49,7	49,9
	Candidats absents au concours	1 301	1 514	2 192	2 691	2 093	2 361	2 665	1 954	2 874	3 225	4 222
	en % d'inscrits	37,7	29,9	37,7	42,9	39,4	46,7	50,1	40,9	46,7	54,9	59,1
	Candidats présents au concours	2 148	3 552	3 615	3 579	3 221	2 690	2 652	2 820	3 277	2 653	2 919
	Candidats retenus	1 036	1 835	929	733	1 699	1 076	698	666	735	525	670
	en % des présents	48,2	51,7	25,7	20,5	52,7	40,0	26,3	23,6	22,4	19,8	23,0
LISTE A	Candidats inscrits sur la liste A	1 889	2 273	3 710	4 494	3 265	3 748	4 489	4 119	5 540	5 758	6 988
	Evolution annuelle en %	---	20,3	63,2	21,1	-27,3	14,8	19,8	-8,2	34,5	3,9	21,3
	Part des femmes (en %)	45,8	45,2	46,5	45,3	48,6	48,7	49,4	51,4	51,4	49,8	50,3
	Candidats absents au concours	899	983	1767	2343	1863	2161	2498	1849	2775	3194	4172
	en % d'inscrits de la liste A	47,6	43,2	47,6	52,1	57,1	57,7	55,6	44,9	50,1	55,5	59,7
	Candidats présents au concours	990	1290	1943	2151	1402	1587	1991	2270	2 765	2 564	2 815
	Candidats retenus de la liste A	212	202	179	179	270	285	292	380	445	488	633
	en % des présents de la liste A	21,4	15,7	9,2	8,3	19,3	18,0	14,7	16,7	16,1	19,0	22,5
LISTE B	Candidats inscrits sur la liste B	53	39	75	81	73	86	108	126	169	120	152
	Evolution annuelle en %	'-----	-26,4	92,3	8,0	-9,9	17,8	25,6	16,7	34,1	-29,0	26,7
	Part des femmes (en %)	35,8	28,2	42,7	35,8	42,5	33,7	25,9	31,0	34,3	40,8	32,9
	Candidats absents au concours	15	12	25	25	14	27	31	31	46	31	49
	en % d'inscrits de la liste B	28,3	30,8	33,3	30,9	19,2	31,4	28,7	24,6	27,2	25,8	32,2
	Candidats présents au concours	38	27	50	56	59	59	77	95	123	89	103
	Candidats retenus de la liste B	12	10	10	17	18	23	18	33	50	37	37
	en % des présents de la liste B	31,6	37,0	20,0	30,4	30,5	39,0	23,4	34,7	40,7	41,6	35,9
LISTEC	Candidats inscrits sur la liste B	1506	2755	2022	1695	1976	1217	720	529	442	----	2
	Evolution annuelle en %	---	82,9	-26,6	-16,2	16,6	-38,4	-40,8	-26,5	-16,4		---
	Part des femmes (en %)	32,3	33,3	36,0	35,0	30,2	34,0	36,7	34,2	33,9		50,0
	Candidats absents au concours	387	519	400	323	216	173	136	74	53		1
	en % d'inscrits de la liste B	25,7	18,8	19,8	19,1	10,9	14,2	18,9	14,0	12,0		50,0
	Candidats présents au concours	1119	2236	1622	1372	1760	1044	584	455	389		1
	Candidats retenus de la liste B	812	1623	740	537	1411	768	388	253	240		0
	en % des présents de la liste B	72,6	72,6	45,6	39,1	80,2	73,6	66,4	55,6	61,7		0,0

S'agissant de la liste B, le nombre de candidats inscrits repart à la hausse en 2018, après une inflexion en 2017 (-29,0%), pour s'établir à 152 candidats, soit +26,7%. Pour rappel, le nombre de candidats inscrits a poursuivi la progression amorcée en 2013, après son inflexion de 2012 (-9,9%), pour se situer en 2016 à son plus haut niveau (169 candidats, soit une augmentation de 34,1%). Sur la période considérée de 2008-2018, le taux moyen d'évolution annuelle du nombre de candidats inscrits en liste B s'établit à +11,1%.

Toutes listes confondues, ce taux moyen est de +7,5% par an.

Graphique 1 : Évolution du nombre de candidats inscrits aux EVC par liste



Des candidatures Hommes/Femmes en quasi équilibre

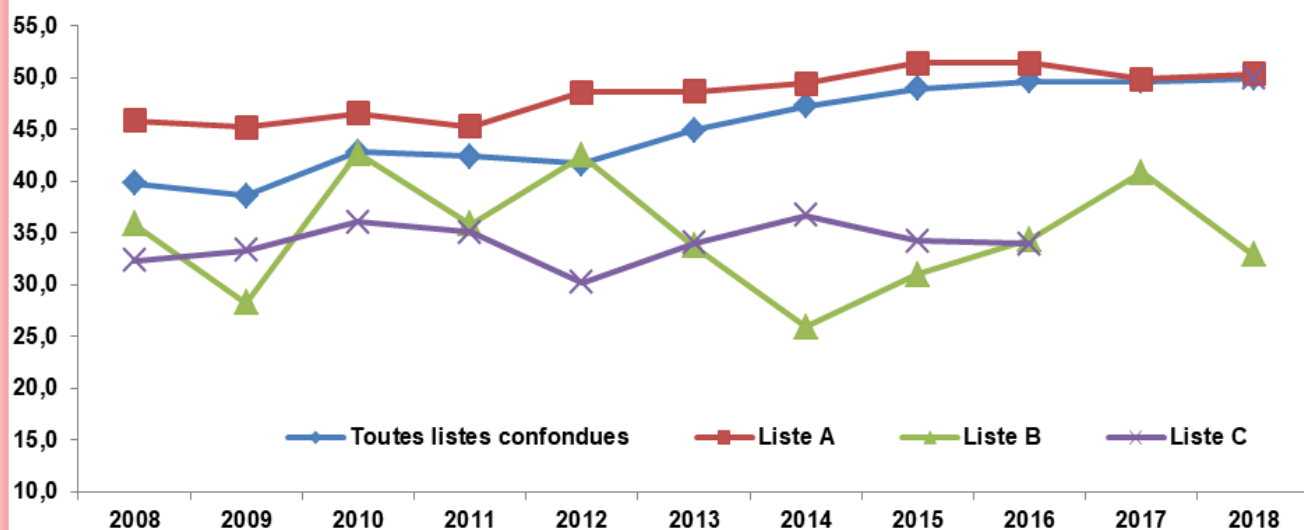
La répartition Homme/Femme des candidats inscrits est quasi identique avec 49,9% de femmes en 2018, contre 49,7 en 2017 et 49,6 en 2016. Dix ans auparavant, en 2008, cette part était de 39,7%, soit une progression de 10,2 points en 10 ans qui aboutit à une quasi parité (hommes/femmes).

La part des candidates inscrites sur la **liste A** (50,3% en 2019) repart à la hausse avec +0,5 point, après son repli de 2017 (49,8%). Pour rappel, en 2016 leur part était majoritaire avec 51,4% des candidats inscrits.

S'agissant des candidats inscrits sur la **liste B**, ce sont majoritairement des hommes, quelle que soit l'année. La part des femmes évolue en dents de scie puisqu'elle s'établit à 32,9% en 2018, contre 40,8% en 2017, 34,3% en 2016 et 31% en 2015, après avoir atteint son plus bas niveau (25,9%) en 2014.

Graphique 2 : Évolution de la part des femmes inscrites aux EVC par liste

Evolution de la part des femmes inscrites aux EVC (en %)



Les disparités observées au niveau des spécialités se maintiennent. Sur les 36 spécialités que compte la liste A, 22 spécialités en 2018 tout comme en 2017, contre 27 en 2016 enregistrent une part majoritaire de femmes allant de 50,4% (en ophtalmologie) à 83,3 % des candidats (génétique médicale). En revanche, aucune femme n'est candidate en chirurgie urologique.

Tableau 2 : Part des candidates inscrites selon la spécialité

Étiquettes de lignes	Liste A		Liste B		Liste C		Toutes listes confondues	
	Candidats inscrits	Part des femmes (en %)	Candidats inscrits	Part des femmes (en %)	Candidats inscrits	Part des femmes (en %)	Candidats inscrits	Part des femmes (en %)
Anatomie et cytologie pathologiques	45	75,6	1	0,0		----	46	73,9
Anesthésie-réanimation	506	43,3	5	40,0		----	511	43,2
Biologie médicale (médecin)	55	58,2	7	42,9		----	62	56,5
Cardiologie et maladies vasculaires	295	36,3	3	0,0		----	298	35,9
Chirurgie orthopédique et traumatologie	247	10,1	6	0,0	1	0	254	9,8
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	57	40,4	0	----		----	57	40,4
Chirurgie urologique	88	0,0	5	0,0		----	93	0,0
Chirurgie vasculaire	31	29,0	2	0,0		----	33	27,3
Chirurgie viscérale et digestive	250	19,2	6	0,0		----	256	18,8
Dermatologie et vénéréologie	89	76,4	3	66,7		----	92	76,1
Endocrinologie et métabolisme	98	61,2	0	----		----	98	61,2
Gastro-entérologie et hépatologie	149	45,0	5	20,0		----	154	44,2
Génétique médicale	12	75,0	0	----		----	12	75,0
Gériatrie	449	52,6	11	27,3		----	460	52,0
Gynécologie médicale	30	83,3	1	100,0		----	31	83,9
Gynécologie obstétrique	339	69,9	8	25,0		----	347	68,9
Hématologie	78	67,9	0	----		----	78	67,9
Médecine du travail	224	62,1	2	0,0		----	226	61,5
Médecine d'urgence	39	43,6	0	----		----	39	43,6
Médecine générale	1577	53,8	41	31,7	1	100	1619	53,3
Médecine interne	93	58,1	2	0,0		----	95	56,8
Médecine nucléaire	20	55,0	0	----		----	20	55,0
Médecine physique et de réadaptation	74	56,8	1	100,0		----	75	57,3
Néphrologie	152	48,7	0	----		----	152	48,7
Neurochirurgie	76	18,4	1	0,0		----	77	18,2
Neurologie	103	51,5	1	0,0		----	104	51,0
Oncologie	155	68,4	0	----		----	155	68,4
Ophtalmologie	228	50,4	7	57,1		----	235	50,6
ORL et chirurgie cervico-faciale	114	41,2	7	28,6		----	121	40,5
Pédiatrie	332	71,4	16	75,0		----	348	71,6

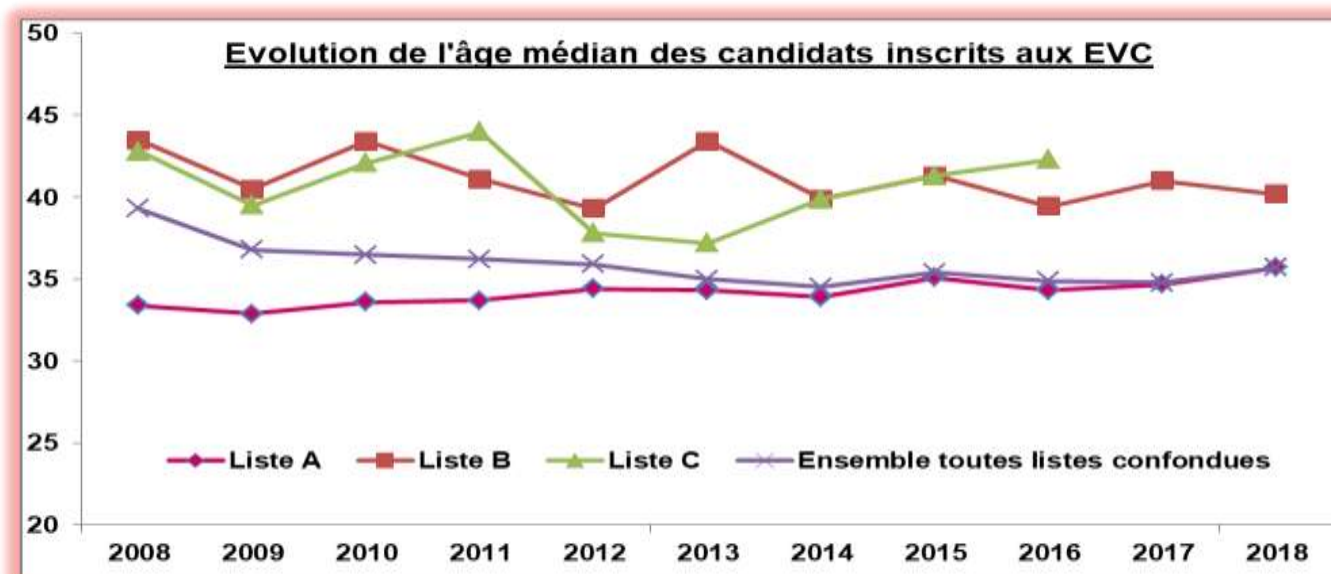
Pneumologie	162	56,2	1	100,0	-----	163	56,4
Psychiatrie	359	54,0	5	40,0	-----	364	53,8
Radiodiagnostic et imagerie médicale	335	42,7	4	25,0	-----	339	42,5
Réanimation médicale	42	54,8	0	-----	-----	42	54,8
Rhumatologie	49	69,4	0	-----	-----	49	69,4
Santé publique et médecine sociale	36	47,2	0	-----	-----	36	47,2
Ensemble toutes spécialités confondues	6 988	50,3	151	33,1	2	50	7 141

Lecture : **53,8%** des **1577** candidats, toutes listes confondues, relevant de la spécialité Médecine générale, sont des femmes.

Un âge médian des candidats aux EVC variable selon la liste

La moitié des candidats, toutes listes confondues, a plus de 35,7 ans en 2018, contre 34,8 ans en 2017 (soit un léger vieillissement de près d'un an). L'âge médian diffère d'une liste à l'autre. Alors que la moitié des candidats inscrits en **liste B** a plus de 40,2 ans en 2018, contre 41,0 ans en 2017 (soit un léger un rajeunissement de près d'un an), celle des candidats inscrits en **liste A** sont plus jeunes avec un âge médian de 35,7 ans en 2018, contre 34,7 ans en 2017 (soit un léger vieillissement). L'écart d'âge médian entre les candidats inscrits sur la liste A et ceux inscrits sur la liste B s'établit à 4,5 ans en 2018, contre 6 ans en 2017, soit une réduction de 1,5 an. Il convient de relever que sur la période considérée, cet écart évolue de manière inégale variant de 10,1 ans (en 2008) à 4,5 ans (en 2018). Mais quelle que soit l'année, les candidats inscrits en **liste A** sont plus jeunes que ceux inscrits en **liste B**.

Graphique 3 : Évolution de l'âge médian des candidats inscrits aux EVC



Des candidats aux EVC plus jeunes

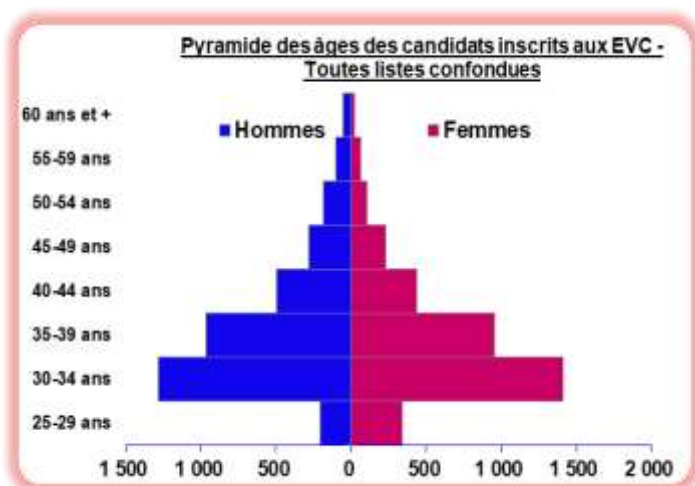
L'âge moyen des candidats, toutes listes confondues, s'établit à **37,5 ans** en 2018, contre 36,6 ans en 2017, (soit +0,9 an) avec cependant des hommes plus âgés quelle que soit la liste. En moyenne, ils ont **38,4 ans** en 2018 (37,6 ans en 2017 et 37,7 ans en 2016), contre **36,7 ans** en 2018 (35,6 ans en 2017 et 36,7 ans en 2016) pour les femmes, soit un écart de **1,7 an** en 2018, contre 2 ans en 2017.

La pyramide des âges illustre bien une population jeune malgré les différences observées par tranches d'âge, selon le sexe. Les parts des femmes de plus de 35 ans restent inférieure à celle des hommes mais la situation s'inverse dans les tranches d'âges les plus jeunes.

Compte tenu du faible effectif des candidats inscrits en **liste B**, la structure par âge des candidats, toutes listes confondues, est fortement influencée par celle des candidats inscrits en **liste A**

Tableau 3 : Répartition des candidats par tranche d'âge

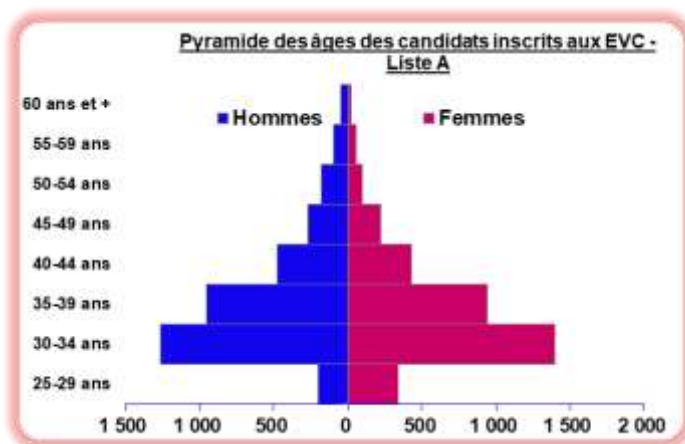
Tranche d'âge	Toutes listes confondues		
	Femme	Homme	Ensemble
25-29 ans	9,6	5,8	7,7
30-34 ans	39,6	35,8	37,7
35-39 ans	26,8	27,1	26,9
40-44 ans	12,3	13,9	13,1
45-49 ans	6,5	7,9	7,2
50-54 ans	2,9	5,2	4,0
55-59 ans	1,7	2,9	2,3
60 ans et +	0,7	1,5	1,1
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de candidats	3 563	3 578	7 141
Part en (%)	49,9	50,1	100,0
Age moyen	36,7 ans	38,4 ans	37,5 ans
Age médian	35,0 ans	36,4 ans	35,7 ans



La tendance générale ainsi observée sur l'ensemble des candidats, toutes listes confondues, est quasi identique à celle observée chez les candidats inscrits en **liste A** qui se caractérisent par une structure par âge plus jeune, avec une pyramide en forme de toupie concentrant une majorité d'entre eux dans les tranches d'âges 30-39 ans (65,1%). Ces parts représentent 66,7% pour les femmes, contre 63,6% pour les hommes.

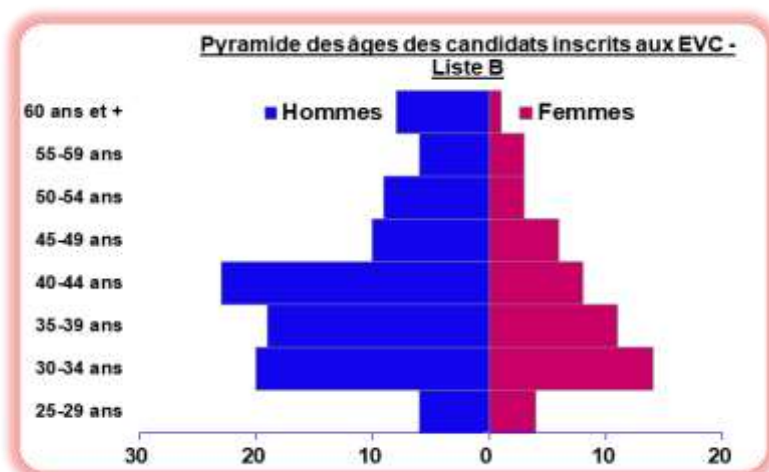
Tableau 4 : Répartition par tranche d'âge des candidats inscrits sur la liste A

Tranche d'âge	Liste A		
	Femme	Homme	Ensemble
25-29 ans	9,7	5,8	7,7
30-34 ans	39,8	36,3	38,0
35-39 ans	26,9	27,3	27,1
40-44 ans	12,2	13,6	12,9
45-49 ans	6,4	7,8	7,1
50-54 ans	2,8	5,1	3,9
55-59 ans	1,7	2,8	2,2
60 ans et +	0,7	1,4	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de candidats	3 512	3 476	6 988
Part en (%)	50,3	49,7	100,0
Age moyen	36,7 ans	38,2 ans	37,4 ans
Age médian	35,0 ans	36,3 ans	35,7 ans



S'agissant des candidats inscrits sur **liste B**, l'âge moyen évolue en dents de scie. Il s'établit en effet à 41,9 ans en 2018, contre 41,3 ans en 2017, 39,7 ans en 2016 et 43,4 ans en 2015. Les femmes sont plus jeunes avec un âge moyen de 39,7 ans en 2018, contre 42,7 ans pour les hommes. La tranche d'âge la plus importante concerne la tranche 40-44 ans (22,8%) pour les hommes, tandis que chez les femmes la tranche d'âge 35-39 ans est la plus importantes avec 28,0% des candidates.

Tranche d'âge	Liste B		
	Femme	Homme	Ensemble
25-29 ans	8,0	5,9	6,6
30-34 ans	28,0	19,8	22,5
35-39 ans	22,0	18,8	19,9
40-44 ans	16,0	22,8	20,5
45-49 ans	12,0	9,9	10,6
50-54 ans	6,0	8,9	7,9
55-59 ans	6,0	5,9	6,0
60 ans et +	2,0	7,9	6,0
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de candidats	50	101	151
Part en (%)	33,1	66,9	100,0
Age moyen	39,7 ans	42,9 ans	41,9 ans
Age médian	38,5 ans	41,4 ans	40,2 ans

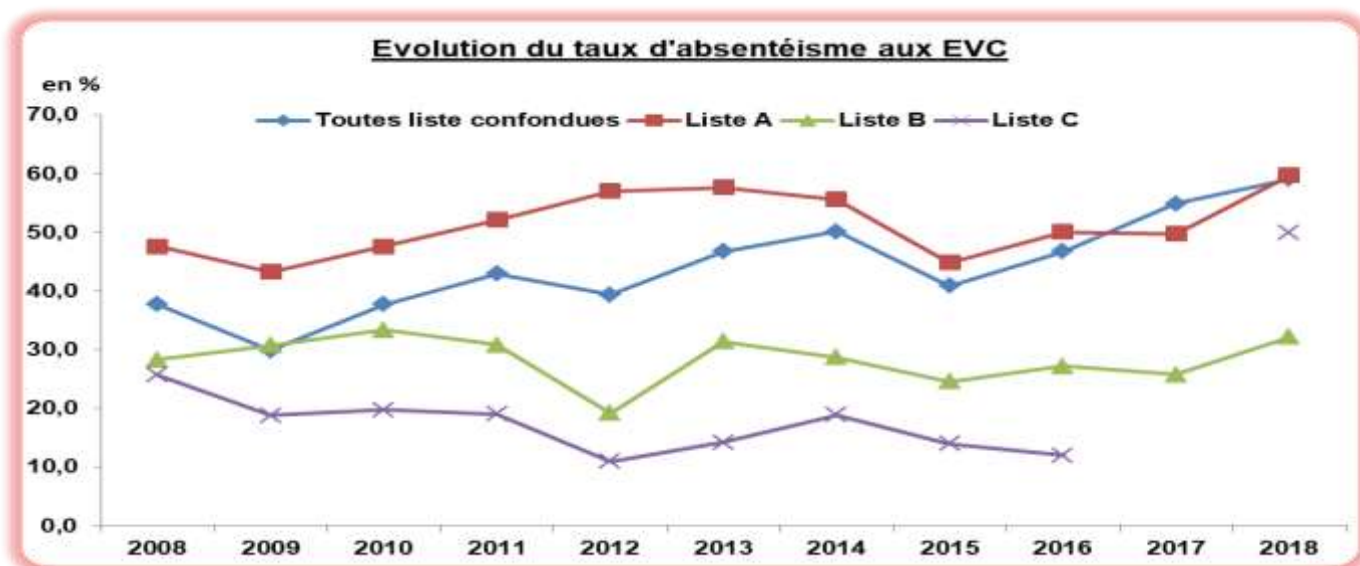


Une hausse confirmée du taux d'absentéisme aux EVC

Le taux d'absentéisme global poursuit la progression amorcée lors de la session 2015. En 2018, avec **59,1%**, le taux de candidats absents a dépassé le record de 2017 (**54,9%**, %, soit +4,2 points). Ainsi plus la majorité des candidats inscrits (soit près de 6 candidats sur dix) ne se sont pas présentés aux EVC.

Il convient de noter que le taux d'absentéisme global est également influencé par l'absentéisme élevé en liste A qui s'établit à 59,7% en 2018. Pour rappel, ce taux s'établissait à 55,5% des candidats inscrits en 2017 et 50,1% en 2016. Il convient de souligner également que si l'absentéisme aux EVC de la **liste A** reste important, il résulte probablement du nombre limité de places offertes à ce titre. En effet, 644 places sont ouvertes pour 6 988 candidats inscrits, soit près de 11 candidats pour une place en 2018, contre 500 places pour 5 758 inscrits en 2017, soit un ratio de près de 12 candidats pour une place, tout comme en 2016. Pour rappel, le nombre de places offertes était de 300 places et le ratio global de 15 candidats pour une place en 2014 et de 12,5 en 2013. Le ratio reste élevé malgré l'augmentation du nombre de place aux concours (+144 places en 2018) et (+ 50 place) en 2017 et en 2016

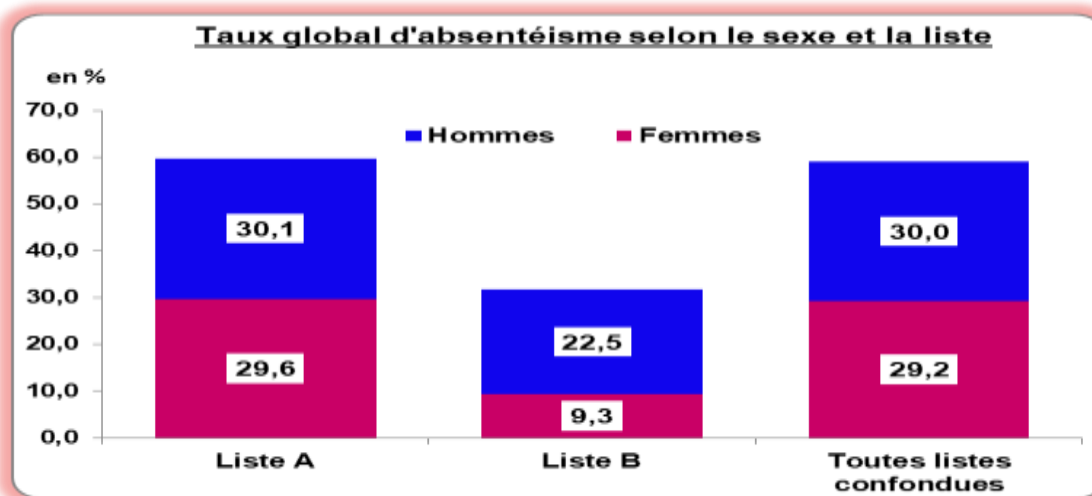
Graphique 4 : Évolution du taux d'absentéisme des candidats



S'agissant de la **liste B**, après une progression observée sur la période 2007 à 2013 (à l'exception de 2012) suivie d'une baisse entre 2013 et 2015, le taux d'absentéisme repart à la hausse après une légère diminution enregistrée en 2017 (25,9%). Il s'établit à 31,8% en 2018, soit +5,9 points imputable à la seule hausse de l'absentéisme des hommes qui passe de 16,7% en 2017, contre 22,5% en 2018,

soit +5,8 points. Pour rappel, le taux d'absentéisme des femmes inscrits en **liste B** s'établissait à 9,2% en 201, contre 9,3% en 2018, soit une quasi égalité par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Taux global d'absentéisme selon le sexe des candidats



Un taux d'absentéisme selon le sexe et la spécialité très disparate

Le taux d'absentéisme varie fortement selon la spécialité ou la profession et le sexe, quelle que soit la liste. L'absentéisme global des femmes a progressé de 3,3 points en 2018 (8 points en 2017), contre 5,2 points en 2018 (8,2 points en 2017) pour celui des hommes. Au global, le taux d'absentéisme a progressé de 11,3 points pour les femmes en deux ans, contre 13,4 points pour les hommes à cette même période.

S'agissant des candidats inscrits en **liste A**, le taux d'absentéisme des femmes varie de 36,0% (gynécologie médicale) à 72,0% (Chirurgie orthopédique et traumatologie), avec une moyenne globale de 58,9% des candidates absentes au concours en 2018, contre 55,6% en 2017 et 49,3% en 2016. En revanche, celui des hommes oscille entre 0,0% (Génétique médicale) et 69,6% (Biologie médicale (médecin)), avec une moyenne globale de 60,6% de candidats absents au concours en 2018, contre 55,3% en 2017 et 50,9% en 2016.

Pour les candidats inscrit en **liste B**, le taux d'absentéisme global, bien inférieur à celui de la **liste A**, s'établit à 28,8% en 2018 (22,4% en 2017) pour les femmes, contre 33,7% en 2018 (28,2% en 2017) pour les hommes. Au niveau des spécialités, des disparités sont enregistrées malgré le faible effectif concerné variant de 0% à 100% selon les spécialités.

Tableau 6 : Taux d'absentéisme selon le sexe et la spécialité

Spécialités	Liste A			Liste B			Liste C			Toutes listes confondues		
	Fem.	Hom.	Ens.	Fem.	Hom.	Ens.	Fem.	Hom.	Ens.	Fem.	Hom.	Ens.
Anatomie et cytologie pathologiques	61,8	63,6	62,2	----	100,0	100,0	----	----	----	61,8	66,7	63,0
Anesthésie-réanimation	61,2	64,5	63,0	50,0	66,7	60,0	----	----	----	61,1	64,5	63,0
Biologie médicale (médecin)	71,9	69,6	70,9	0,0	25,0	14,3	----	----	----	65,7	63,0	64,5
Cardiologie et maladies vasculaires	53,3	57,4	55,9	----	0,0	0,0	----	----	----	53,3	56,5	55,4
Chirurgie orthopédique et traumatologie	72,0	63,1	64,0	----	33,3	33,3	----	0,0	0,0	72,0	62,3	63,0
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	56,5	44,1	49,1	----	----	----	----	----	----	56,5	44,1	49,1
Chirurgie urologique	----	54,5	54,5	----	20,0	20,0	----	----	----	----	52,7	52,7
Chirurgie vasculaire	55,6	59,1	58,1	----	0,0	0,0	----	----	----	55,6	54,2	54,5
Chirurgie viscérale et digestive	64,6	64,4	64,4	----	33,3	33,3	----	----	----	64,6	63,5	63,7
Dermatologie et vénéréologie	58,8	57,1	58,4	0,0	0,0	0,0	----	----	----	57,1	54,5	56,5
Endocrinologie et métabolisme	71,7	52,6	64,3	----	----	----	----	----	----	71,7	52,6	64,3
Gastro-entérologie et hépatologie	59,7	53,7	56,4	100,0	50,0	60,0	----	----	----	60,3	53,5	56,5
Génétique médicale	55,6	0,0	41,7	----	----	----	----	----	----	55,6	0,0	41,7
Gériatrie	61,0	63,8	62,4	33,3	87,5	72,7	----	----	----	60,7	64,7	62,6
Gynécologie médicale	36,0	20,0	33,3	100,0	----	100,0	----	----	----	38,5	20,0	35,5
Gynécologie obstétrique	61,2	51,0	58,1	0,0	16,7	12,5	----	----	----	60,7	49,1	57,1
Hématologie	66,0	68,0	66,7	----	----	----	----	----	----	66,0	68,0	66,7
Médecine du travail	40,3	54,1	45,5	----	0,0	0,0	----	----	----	40,3	52,9	45,1

Médecine d'urgence	47,1	31,8	38,5	----	----	----	----	----	----	47,1	31,8	38,5
Médecine générale	59,7	65,0	62,1	30,8	28,6	29,3	100,0	----	100,0	59,3	63,6	61,3
Médecine interne	66,7	64,1	65,6	----	50,0	50,0	----	----	----	66,7	63,4	65,3
Médecine nucléaire	36,4	55,6	45,0	----	----	----	----	----	----	36,4	55,6	45,0
Médecine physique et de réadaptation	59,5	65,6	62,2	0,0	----	0,0	----	----	----	58,1	65,6	61,3
Néphrologie	58,1	53,8	55,9	----	----	----	----	----	----	58,1	53,8	55,9
Neurochirurgie	57,1	69,4	67,1	----	0,0	0,0	----	----	----	57,1	68,3	66,2
Neurologie	49,1	48,0	48,5	----	100,0	100,0	----	----	----	49,1	49,0	49,0
Oncologie	60,4	65,3	61,9	----	----	----	----	----	----	60,4	65,3	61,9
Ophthalmologie	54,8	59,3	57,0	25,0	33,3	28,6	----	----	----	53,8	58,6	56,2
ORL et chirurgie cervico-faciale	66,0	61,2	63,2	50,0	40,0	42,9	----	----	----	65,3	59,7	62,0
Pédiatrie	58,2	52,6	56,6	16,7	25,0	18,8	----	----	----	56,2	51,5	54,9
Pneumologie	64,8	60,6	63,0	0,0	----	0,0	----	----	----	64,1	60,6	62,6
Psychiatrie	58,8	63,0	60,7	100,0	33,3	60,0	----	----	----	59,2	62,5	60,7
Radiodiagnostic et imagerie médicale	58,0	55,2	56,4	0,0	0,0	0,0	----	----	----	57,6	54,4	55,8
Réanimation médicale	47,8	63,2	54,8	----	----	----	----	----	----	47,8	63,2	54,8
Rhumatologie	52,9	66,7	57,1	----	----	----	----	----	----	52,9	66,7	57,1
Santé publique et médecine sociale	58,8	57,9	58,3	----	----	----	----	----	----	58,8	57,9	58,3
Toutes spécialités confondues	58,9	60,6	59,7	28,0	33,7	31,8	100,0	0,0	50,0	58,4	59,8	59,1

Lecture : **53,3%** des femmes relevant de la spécialité de cardiologie et maladies vasculaires, inscrites sur la liste A, ont été absentes au concours, contre **57,4%** des hommes. Tous sexes confondus, le taux d'absentéisme des candidats de cette spécialité, inscrits sur la liste A, s'établit à **55,9%** des candidats.

Une hausse notable du nombre des places offertes

En 2018, le nombre de places offertes aux épreuves de la **liste A** est porté à 644 places contre 500 places en 2017 (soit +28,8% du nombre de places), réparties dans 36 spécialités, 450 places réparties dans 41 spécialités en 2016, et 400 places réparties dans 45 spécialités en 2015. Cette répartition va de 3 places (7 spécialités concernés) à 140 places (en médecine générale).

8 spécialités sur les 36 ouvertes en 2018 bénéficient de l'augmentation du nombre de places (+144) allant de +5 postes (en gynécologie médicale), à +40 postes (en médecine générale). En revanche, par rapport à 2017, la spécialité Gynécologie obstétrique enregistre une diminution de 5 places, tandis que 1 spécialité (Biologie médicale (pharmacien)) est supprimée en 2018. En outre, une nouvelle spécialité (la Médecine d'urgence) est ouverte en 2018, avec 25 places offertes.

Tableau 7 : Répartition des places ouvertes en liste A

Spécialités de la liste A	2017		2018		Evolution 2017-2018	
	Postes ouverts	%	Postes ouverts	%	Postes	%
Anatomie et cytologie pathologiques	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Anesthésie-réanimation	40	8	60	9,3	+20	+50
Biologie médicale (médecin)	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Biologie médicale (pharmacien)	1	0	0	0,0	-1	-100,0
Cardiologie et maladies vasculaires	25	5	25	3,9	0	0,0
Chirurgie orthopédique et traumatologie	10	2	10	1,6	0	0,0
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Chirurgie urologique	5	1	5	0,8	0	0,0
Chirurgie vasculaire	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Chirurgie viscérale et digestive	10	2	10	1,6	0	0,0
Dermatologie et vénéréologie	7	1,4	7	1,1	0	0,0
Endocrinologie et métabolisme	7	1,4	7	1,1	0	0,0
Gastro-entérologie et hépatologie	10	2	10	1,6	0	0,0
Génétique médicale	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Gériatrie	40	8	40	6,2	0	0,0
Gynécologie médicale	3	0,6	8	1,2	+5	+166,7
Gynécologie obstétrique	25	5	20	3,1	-5	-20,0
Hématologie	7	1,4	7	1,1	0	0,0
Médecine du travail	20	4	35	5,4	+15	+75
Médecine d'urgence	0	0	25	3,9	+25	---
Médecine générale	100	20	140	21,7	+40	+40
Médecine interne	5	1	5	0,8	0	0,0

Médecine nucléaire	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Médecine physique et de réadaptation	5	1	5	0,8	0	0,0
Néphrologie	10	2	10	1,6	0	0,0
Neurochirurgie	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Neurologie	8	1,6	8	1,2	0	0,0
Oncologie	15	3	15	2,3	0	0,0
Ophtalmologie	20	4	35	5,4	+15	+75
ORL et chirurgie cervico-faciale	5	1	5	0,8	0	0,0
Pédiatrie	25	5	25	3,9	0	0,0
Pneumologie	10	2	10	1,6	0	0,0
Psychiatrie	25	5	40	6,2	+15	+60
Radiodiagnostic et imagerie médicale	30	6	45	7,0	+15	+50
Réanimation médicale	5	1	5	0,8	0	0,0
Rhumatologie	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Santé publique et médecine sociale	3	0,6	3	0,5	0	0,0
Total général	500	100	644	100	+144	+28,8

Un ratio (candidats présents/places ouvertes) en baisse

La hausse du nombre de place a réduit significativement le ratio (candidats présents/places ouvertes) malgré l'augmentation du nombre de candidats inscrits (7141 candidats inscrits en 2018, contre 5878 en 2017) ainsi que celui des candidats présents (2815 candidats présents en 2018, contre 2564 en 2017). Et avec un taux d'absentéisme plus important (59,1% en 2018, contre 55,5% en 2017), le ratio moyen passe de 11 candidats inscrits pour une place 4,4 candidats présents pour une place en 2017, contre 5 candidats présents pour une place en 2017. En outre, les candidats n'ont pas tous la même chance de réussir selon la spécialité. A titre d'exemple, il convient de signaler que pour la Médecine d'urgence il y a 25 places pour 24 candidats présents (soit un ratio de 1,0) alors que pour la Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire 3 places sont offertes pour 29 candidats présents (soit un ratio de 9,7). Toutefois, comme chaque année, le quota des 500 places ouvertes à ces épreuves n'est pas pourvu, puisque 633 reçus sont enregistrés, soit un taux de pourvoi des places de 98,3% en 2018, contre 97,8% en 2017, 98,9% en 2016, 95% en 2015 et 97% en 2014. Seule la Médecine d'urgence n'a pas réussi à remplir son contingent de places malgré un nombre de candidats présents quasi équivalent au nombre de places. Pour cette spécialité, sur les 25 places ouvertes, 14 sont pourvus, soit un taux de pourvoi de 56%. Il est important de rappeler que 1 spécialité en 2017, 3 spécialités en 2016, 4 en 2015, 3 en 2014 et 6 en 2013 n'ont pas réussi à remplir leur contingent de postes, malgré un nombre de candidats largement supérieur au nombre de places offertes.

Il convient de relever aussi la prédominance confirmée des femmes sur l'ensemble des candidats reçus. Cette part s'établit à 58,5% en 2018, contre 54,9% en 2017, 57,8% en 2016, 55,5% en 2015 et 51,7% en 2014. Pour 3 des 36 spécialités en 2018 (2 en 2017, 10 en 2016 et 2015, 5 en 2014 et 8 en 2013), la totalité des candidats reçus sont des femmes (100 %). En revanche, dans 6 spécialités aucune femme n'a été déclarée reçue (0%). Il s'agit pour la plupart, de spécialités chirurgicales.

Tableau 8 : Taux de sélectivité par spécialités de la liste A

Spécialités de la liste A	Postes ouverts	Candidats présents	Part des femmes (en %)	Ratio (candidats présents / postes ouverts)	Candidats reçus	Taux de pourvoi (reçus sur postes ouverts) (en%)	Part des femmes sur l'ensemble des reçus (en %)
Anatomie et cytologie pathologiques	3	17	76,5	5,7	3	100	66,7
Anesthésie-réanimation	60	187	45,5	3,1	60	100	55,0
Biologie médicale (médecin)	3	16	56,3	5,3	3	100	100,0
Cardiologie et maladies vasculaires	25	130	38,5	5,2	25	100	44,0
Chirurgie orthopédique et traumatologie	10	89	7,9	8,9	10	100	0,0
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	3	29	34,5	9,7	3	100	0,0
Chirurgie urologique	5	40	0,0	8,0	5	100	0,0
Chirurgie vasculaire	3	13	30,8	4,3	3	100	0,0
Chirurgie viscérale et digestive	10	89	19,1	8,9	10	100	10,0
Dermatologie et vénéréologie	7	37	75,7	5,3	7	100	71,4
Endocrinologie et métabolisme	7	35	48,6	5,0	7	100	85,7
Gastro-entérologie et hépatologie	10	65	41,5	6,5	10	100	70,0
Génétique médicale	3	7	57,1	2,3	3	100	100,0

Gériatrie	40	169	54,4	4,2	40	100	57,5
Gynécologie médicale	8	20	80,0	2,5	8	100	87,5
Gynécologie obstétrique	20	142	64,8	7,1	20	100	60,0
Hématologie	7	26	69,2	3,7	7	100	57,1
Médecine du travail	35	122	68,0	3,5	35	100	77,1
Médecine d'urgence	25	24	37,5	1,0	14	56	50,0
Médecine générale	140	597	57,3	4,3	140	100	65,0
Médecine interne	5	32	56,3	6,4	5	100	80,0
Médecine nucléaire	3	11	63,6	3,7	3	100	0,0
Médecine physique et de réadaptation	5	28	60,7	5,6	5	100	80,0
Néphrologie	10	67	46,3	6,7	10	100	30,0
Neurochirurgie	3	25	24,0	8,3	3	100	0,0
Neurologie	8	53	50,9	6,6	8	100	50,0
Oncologie	15	59	71,2	3,9	15	100	80,0
Ophtalmologie	35	98	53,1	2,8	35	100	57,1
ORL et chirurgie cervico-faciale	5	42	38,1	8,4	5	100	60,0
Pédiatrie	25	144	68,8	5,8	25	100	68,0
Pneumologie	10	60	53,3	6,0	10	100	30,0
Psychiatrie	40	141	56,7	3,5	40	100	75,0
Radiodiagnostic et imagerie médicale	45	146	41,1	3,2	45	100	44,4
Réanimation médicale	5	19	63,2	3,8	5	100	60,0
Rhumatologie	3	21	76,2	7,0	3	100	66,7
Santé publique et médecine sociale	3	15	46,7	5,0	3	100	100,0
Total général	644	2 815	51,3	4,4	633	98,3	58,5

Un taux de réussite des candidats inscrits en liste B en progression continue

Le taux de réussite global des candidats inscrits sur la **liste B** amorce une baisse, en passant de 41,6% en 2017 à 35,9% en 2018 après une progression pendant ces 3 dernières années. Pour rappel, ce taux était de 40,7% en 2016, 34,7 en 2015, 23,6% en 2014 et 39% en 2013. La part des femmes lauréates pour sa part, reste quasi-stable avec 15,5% des candidats présents en 2018, contre 15,7% en 2017. Pour rappel la part des femmes était de 13,8% en 2016, 11,6% en 2015 et 6% en 2014.

S'agissant du taux de réussite par spécialité, il faut souligner que 6 spécialités en 2018 (10 en 2017 et 9 en 2016) sur les 22 spécialités de la **liste B** n'enregistrent aucun candidat reçu (cf. tableau 9). Concernant le taux de réussite selon le sexe, il convient de noter que 44,4% des candidates présentes en 2018 (36,8% en 2017, soit +7,6 points) sont admises, contre 31,3% des candidats présents en 2018 (45,1% en 2017, soit -13,8 points).

Tableau 9 : Taux de réussite par spécialités de la liste B

Spécialités de la liste B	Nombre de Candidats présents	Part des femmes (en %)	Nombre de Candidats reçus	Taux de réussite global (candidats reçus sur candidats présents en %)			Taux de réussite par sexe (en %)	
				Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Anesthésie-réanimation	2	50,0	1	50,0	0,0	50,0	100,0	0,0
Biologie médicale (médecin)	6	50,0	2	16,7	16,7	33,3	33,3	33,3
Cardiologie et maladies vasculaires	3	0,0	3	0,0	100,0	100,0	---	100,0
Chirurgie orthopédique et traumatologie	4	0,0		0,0	0,0	0,0	---	0,0
Chirurgie urologique	4	0,0	1	0,0	25,0	25,0	---	25,0
Chirurgie vasculaire	2	0,0	1	0,0	50,0	50,0	---	50,0
Chirurgie viscérale et digestive	4	0,0	2	0,0	50,0	50,0	---	50,0
Dermatologie et vénéréologie	3	66,7	3	66,7	33,3	100,0	100,0	100,0
Gastro-entérologie et hépatologie	2	0,0		0,0	0,0	0,0	---	0,0
Gériatrie	3	66,7	1	33,3	0,0	33,3	50,0	0,0
Gynécologie obstétrique	7	28,6	5	28,6	42,9	71,4	100,0	60,0
Médecine du travail	2	0,0		0,0	0,0	0,0	---	0,0
Médecine générale	29	31,0	6	6,9	13,8	20,7	22,2	20,0
Médecine interne	1	0,0		0,0	0,0	0,0	---	0,0
Médecine physique et de réadaptation	1	100,0		0,0	0,0	0,0	0,0	---
Neurochirurgie	1	0,0		0,0	0,0	0,0	---	0,0
Ophtalmologie	5	60,0	1	0,0	20,0	20,0	0,0	50,0
ORL et chirurgie cervico-faciale	4	25,0	1	0,0	25,0	25,0	0,0	33,3
Pédiatrie	13	76,9	6	38,5	7,7	46,2	50,0	33,3
Pneumologie	1	100,0	1	100,0	0,0	100,0	100,0	---

Psychiatrie	2	0,0	2	0,0	100,0	100,0	---	100,0
Radiodiagnostic et imagerie médicale	4	25,0	1	25,0	0,0	25,0	100,0	0,0
Total général	103	35,0	37	15,5	20,4	35,9	44,4	31,3

Un taux de réussite des jeunes candidats plus important

Plus de trois lauréats sur cinq (62,3%), toutes listes confondues, ont moins de 35 ans. Les plus jeunes candidats, notamment ceux inscrits en **liste A**, réussissent mieux ces épreuves. En effet, près de deux tiers des lauréats (64,1% en 2018, contre 68,3% en 2017, soit -4,2 points) ont de moins de 35 ans. Le taux de réussite le plus élevé concerne les candidats de la tranche d'âges 30-34 ans, avec plus 30,4% (soit plus du quart) des candidats présents relevant des mêmes âges. En revanche, aucune réussite n'est observée chez les candidats âgés de 60 ans et plus. S'agissant de la liste B, le meilleur taux de réussite concerne les candidats de la tranche d'âges 50-54 ans avec 5 reçus sur les 7 candidats présents, soit 71,4%.

En outre, il convient de relever que l'âge moyen des lauréats est inférieur à celui des candidats inscrits quelle que soit la liste :

- **35,1 ans** (âge moyen lauréats), contre **37,4 ans** (âge moyen des candidats inscrits) pour **la liste A**
- **40,7 ans**, contre **41,9 ans** pour **la liste B**
- **et 35,4 ans**, contre **37,5 ans** (toutes listes confondues)

Tableau 10 : Taux de réussite par tranche d'âges

Tranches d'âge	Liste A				Liste B				Toutes listes confondues			
	Candidats présents	Reçus	Répartition des lauréats en %	Taux de sélection (en %)	Candidats présents	Reçus	Répartition des lauréats en %	Taux de sélection (en %)	Candidats présents	Reçus	Répartition des lauréats en %	Taux de sélection (en %)
25-29 ans	198	57	9,0	28,8	6	4	10,8	66,7	204	61	9,1	29,9
30-34 ans	1148	349	55,1	30,4	23	8	21,6	34,8	1171	357	53,3	30,5
35-39 ans	703	127	20,1	18,1	24	8	21,6	33,3	727	135	20,1	18,6
40-44 ans	342	54	8,5	15,8	20	7	18,9	35,0	363	61	9,1	16,8
45-49 ans	200	31	4,9	15,5	10	3	8,1	30,0	210	34	5,1	16,2
50-54 ans	120	13	2,1	10,8	7	5	13,5	71,4	127	18	2,7	14,2
55-59 ans	72	2	0,3	2,8	7	1	2,7	14,3	79	3	0,4	3,8
60 ans et +	32	0	0,0	0,0	6	1	2,7	16,7	38	1	0,1	2,6
Ensemble	2 815	633	100,0	22,5	103	37	100,0	35,9	2919	670	100,0	23,0
Age moyen des Lauréats	35,1 ans				40,7 ans				35,4 ans			

Un nombre de candidats avec une note éliminatoire en baisse

276 candidats en 2018, contre 366 en 2017 (soit -24,6%), ont obtenu au moins une note éliminatoire, soit 9,5% des candidats présents aux EVC 2018, (contre 13,8% en 2017). 83,7% d'entre eux, (soit 231 candidats) ont obtenu la note éliminatoire en la première épreuve (Connaissances fondamentales de la spécialité). 73 candidats, soit 2,5%, ont obtenu une note éliminatoire dans les deux épreuves.

Encadré 2

Note 1 : Connaissances fondamentales (Coefficient 1 – Note éliminatoire 6/20)

Note 2 : Connaissances pratiques (Coefficient 1 – Note éliminatoire 6/20)

Tableau 11 : Proportion des candidats ayant une note éliminatoire selon la liste

NOTES	LISTE A			LISTE B			ENSEMBLE		
	Présents	Candidat ayant une note éliminatoire	Part (en %)	Présents	Candidat ayant une note éliminatoire	Part (en %)	Présents*	Candidat ayant une note éliminatoire	Part (en %)
Connaissances fondamentales de la spécialité	2 815	201	7,1	103	30	29,1	2 918	231	7,9
Connaissances pratiques		103	3,7		15	14,6		118	4,0
Note éliminatoire dans les deux épreuves		62	2,2		11	10,7		73	2,5
Total candidats ayant une note éliminatoire		242	8,6		34	33,0		276	9,5
Part des notes éliminatoires (en%)	87,7			12,3			100,0		
Proportion globale des candidats ayant une note éliminatoire	8,3			1,2			9,5		

Lecture : Sur les 2815 candidats présents de la liste A, 201 d'entre eux (soit 7,1%) ont obtenu une note éliminatoire à l'épreuve de connaissances fondamentales de la spécialité, 103 (soit 3,7%) ont obtenu une note éliminatoire à l'épreuve de connaissances pratiques. 62 candidats (soit 2,2%) ont obtenu une note éliminatoire aux deux épreuves et au total, 242 candidats (soit 8,6%) ont obtenu une note éliminatoire dans l'une de ces épreuves.

Si 87,7% des notes éliminatoires en 2018 (91,8% en 2017, 76,9% en 2016, 82,1% en 2015 et 83,2% en 2014), concernent les candidats de **la liste A**, il n'en demeure pas moins que ceux de **la liste B** enregistrent le plus fort pourcentage de candidats ayant une note éliminatoire, avec 33,0% en 2018 (33,7% en 2017, 33,3% en 2016, 43,2% en 2015 et 53,2% en 2014).

Un éventail de notes très large

Quelle que soit l'épreuve, ce sont les lauréats de **la liste A** qui enregistrent les meilleures notes moyennes et les notes les plus élevées. Toutes listes confondues, la moyenne globale des notes des lauréats s'établit à 14,1 points, avec une dispersion autour de la moyenne de 2,1 point pour l'épreuve des Connaissances fondamentales, contre 14,1 points et un écart-type de 2,0 points pour les connaissances pratiques.

Tableau 12 : Notes moyennes des candidats reçus

Candidats reçus	Candidats présents	Candidats retenus	Taux de réussite (en %)	Connaissances fondamentales				Connaissances pratiques			
				Moyenne	Écart-type	Plus faible note	Plus forte note	Moyenne	Écart-type	Plus faible note	Plus forte note
Liste A	2 815	633	22,5	14,3	2,1	8,7	19,8	14,2	1,9	9,3	18,6
Liste B	103	37	35,9	12,1	2,3	8,2	18,3	12,2	1,9	8	15,2
Total	2 918	670	23,0	14,1	2,1	8,2	19,8	14,1	2,0	8	18,6

En 2018, parmi les candidats non retenus, ce sont ceux inscrits en **liste A** qui enregistrent également les meilleures notes moyennes mais aussi les plus fortes et les plus faibles notes, quelle que soit l'épreuve. A titre d'exemple, pour l'épreuve des connaissances fondamentales, tandis que les notes des candidats de la **liste A** varient de 0 à 19,9 points, avec une moyenne de 10,5, celles des candidats inscrits en **liste B** vont de 2,1 à 10,8 points, avec une moyenne de 6,6 points.

Tableau 13 : Notes moyennes des candidats non retenus 2018

Candidats non retenus	Candidats présents	Candidats non retenus	Taux d'échec (en %)	Connaissances fondamentales				Connaissances pratiques			
				Moyenne	Écart-type	Plus faible note	Plus forte note	Moyenne	Écart-type	Plus faible note	Plus forte note
Liste A	2 815	2 182	77,5	10,5	3,3	0,0	19,9	11,0	2,8	0,8	17,5
Liste B	103	66	64,1	6,6	2,4	2,1	10,8	7,6	2,3	1,7	11,7
Total	2 918	2 248	77,0	10,4	3,3	0,0	19,9	10,9	2,8	0,8	17,5

Une prépondérance confirmée des candidats originaires d'Algérie

Sur les 94 nationalités représentées en 2018 (98 en 2017, 100 en 2016, 86 en 2015 et 98 en 2014), près de la moitié des candidats inscrits (47,64% en 2018, contre 41,73% en 2017) viennent d'Algérie (dont plus de 50,8% de femmes). Pour rappel, les candidats algériens représentaient 41,81 en 2016, 39,97% en 2015 et 41,6 % en 2014. Ils sont suivis par les candidats originaires de Tunisie, qui représentent 19,26% en 2018 (21,11% en 2017, 16,8% en 2016, 12,46% en 2015 et 12,9% en 2014) et les candidats de nationalité française, avec 8,9% des candidats en 2018 (10,94% en 2017, 19,04% en 2016 15,5% en 2015). Il convient de noter que plus de deux tiers des candidats algériens (70,4%) sont absents aux EVC (cf tableau16).

Tableau 14 : Répartition des candidats par Nationalité

Pays d'origine	Nombre Candidats inscrits	Part des pays d'origine dans l'ensemble (en %)	Part des femmes par pays (en %)	Pays d'origine	Nombre Candidats inscrits	Part des pays d'origine dans l'ensemble (en %)	Part des femmes par pays (en %)
AFGHANISTAN	7	0,10	14,3	IRAN	6	0,08	33,3
ALBANIE	3	0,04	66,7	IRLANDE	1	0,01	100,0
ALGÉRIE	3402	47,64	50,8	ITALIE	5	0,07	60,0
ALLEMAGNE	1	0,01	0,0	JAPON	1	0,01	100,0
ANGOLA	2	0,03	0,0	JORDANIE	7	0,10	14,3
ARABIE SAOUDITE	4	0,06	25,0	KENYA	1	0,01	0,0
ARGENTINE	9	0,13	66,7	KIRGHIZISTAN	2	0,03	50,0
ARMÉNIE	4	0,06	75,0	LIBAN	192	2,69	37,0
AZERBAIDJAN	2	0,03	100,0	LIBYE	13	0,18	53,8
BELGIQUE	8	0,11	37,5	MADAGASCAR	68	0,95	54,4
BENIN	79	1,11	26,6	MALAISIE	2	0,03	100,0
BIELORUSSIE	5	0,07	80,0	MALI	49	0,69	16,3
BOLIVIE	2	0,03	50,0	MAROC	349	4,89	51,0
BRESIL	25	0,35	56,0	MAURITANIE	24	0,34	12,5
BURKINA FASO	25	0,35	48,0	MEXIQUE	8	0,11	62,5
BURUNDI	25	0,35	28,0	MOLDAVIE	7	0,10	85,7
CAMBODGE	9	0,13	33,3	NÉPAL	1	0,01	0,0
CAMEROUN	116	1,62	56,9	NIGER	20	0,28	25,0
CANADA	16	0,22	37,5	OUZBÉKISTAN	1	0,01	100,0
CHILI	1	0,01	0,0	PAKISTAN	1	0,01	0,0
CHINE	5	0,07	80,0	PALESTINE	14	0,20	14,3
COLOMBIE	11	0,15	90,9	PARAGUAY	7	0,10	42,9
COMORES	7	0,10	28,6	PEROU	2	0,03	50,0
CONGO	61	0,85	21,3	PHILIPPINES	1	0,01	100,0
CONGO, RDC	62	0,87	30,6	PORTUGAL	6	0,08	66,7
COREE DU SUD	1	0,01	100,0	REFUGIE POLITIQUE	1	0,01	0,0
COSTA RICA	1	0,01	0,0	REP. CENTRAFRICAINE	9	0,13	33,3
COTE D'IVOIRE	37	0,52	37,8	ROUMANIE	11	0,15	72,7
CUBA	1	0,01	0,0	ROYAUME UNI	1	0,01	0,0
DJIBOUTI	7	0,10	28,6	RUSSIE	32	0,45	78,1
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE	2	0,03	100,0	RWANDA	7	0,10	28,6
EGYPTE	17	0,24	23,5	SENEGAL	34	0,48	44,1
EQUATEUR	1	0,01	0,0	SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO	4	0,06	100,0
ESPAGNE	5	0,07	60,0	SIERRA LEONE	1	0,01	100,0
ESTONIE	1	0,01	100,0	SOUDAN	2	0,03	100,0
ETATS-UNIS	2	0,03	100,0	SYRIE	99	1,39	33,3
FRANCE	634	8,88	54,4	TADJIKISTAN	1	0,01	0,0
GABON	12	0,17	50,0	TCHAD	13	0,18	7,7
GAMBIE	1	0,01	0,0	TOGO	14	0,20	28,6
GEORGIE	7	0,10	85,7	TUNISIE	1375	19,26	55,0
GHANA	2	0,03	0,0	TURQUIE	7	0,10	71,4
GUINÉE	40	0,56	20,0	UKRAINE	15	0,21	66,7
HAITI	7	0,10	28,6	URUGUAY	1	0,01	100,0
ILE MAURICE	2	0,03	0,0	VENEZUELA	8	0,11	87,5
INDE	3	0,04	66,7	VIETNAM	16	0,22	56,3
INDONÉSIE	1	0,01	100,0	YÉMEN	8	0,11	12,5
IRAK	18	0,25	33,3	YOUgoslavIE	1	0,01	100,0
				Total général	7 141	100,00	49,9

ANNEXE

Tableau 15 : Note moyenne du 1^{er} et du dernier étudiant retenu selon la spécialité

Spécialité de la liste A	Postes ouvertes	Candidats reçus	Taux de pourvoi (reçus sur postes ouverts) (en%)	Note moyenne du 1er étudiant retenu (/20)	Note moyenne du dernier étudiant retenu (/20)
Anatomie et cytologie pathologiques	3	3	100	15,0	14,2
Anesthésie-réanimation	60	60	100	15,1	12,7
Biologie médicale (médecin)	3	3	100	15,2	14,25
Cardiologie et maladies vasculaires	25	25	100	18,5	17,2
Chirurgie orthopédique et traumatologie	10	10	100	15,8	15,2
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	3	3	100	14,8	13,4
Chirurgie urologique	5	5	100	16,0	13,6
Chirurgie vasculaire	3	3	100	13,4	12,95
Chirurgie viscérale et digestive	10	10	100	14,7	13,1
Dermatologie et vénéréologie	7	7	100	17,5	15,7
Endocrinologie et métabolisme	7	7	100	16,9	15,15
Gastro-entérologie et hépatologie	10	10	100	17,4	14,6
Génétique médicale	3	3	100	13,8	10,9
Gériatrie	40	40	100	16,5	12,8
Gynécologie médicale	8	8	100	16,8	14,75
Gynécologie obstétrique	20	20	100	17,9	16,1
Hématologie	7	7	100	16,6	13,15
Médecine du travail	35	35	100	13,6	10,3
Médecine d'urgence	25	14	56	15,1	10,4
Médecine générale	140	140	100	15,8	12,5
Médecine interne	5	5	100	13,2	12
Médecine nucléaire	3	3	100	16,0	15,4
Médecine physique et de réadaptation	5	5	100	11,7	10,2
Néphrologie	10	10	100	16,3	13,9
Neurochirurgie	3	3	100	15,6	11,35
Neurologie	8	8	100	17,8	15,3
Oncologie	15	15	100	16,5	14,25
Ophtalmologie	35	35	100	15,3	12,25
ORL et chirurgie cervico-faciale	5	5	100	15,7	13,85
Pédiatrie	25	25	100	15,7	12,95
Pneumologie	10	10	100	17,5	15,05
Psychiatrie	40	40	100	17,8	15,25
Radiodiagnostic et imagerie médicale	45	45	100	16,3	13,55
Réanimation médicale	5	5	100	14,8	12,6
Rhumatologie	3	3	100	15,6	14,15
Santé publique et médecine sociale	3	3	100	13,0	12,8
Ensemble toutes spécialités confondues	644	633	98,3	----	----

Tableau 16 : Taux d'absentéisme par Nationalité

Pays d'origine	Nombre Candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Taux d'absentéisme (en %)
AFGHANISTAN	7	5	28,6
ALBANIE	3	3	0,0
ALGÉRIE	3402	1008	70,4
ALLEMAGNE	1		100,0
ANGOLA	2	1	50,0
ARABIE SAOUDITE	4	3	25,0
ARGENTINE	9	6	33,3
ARMÉNIE	4	2	50,0
AZERBAIDJAN	2	1	50,0
BELGIQUE	8	7	12,5
BENIN	79	51	35,4
BIELORUSSIE	5	3	40,0
BOLIVIE	2	1	50,0
BRESIL	25	19	24,0
BURKINA FASO	25	13	48,0
BURUNDI	25	17	32,0
CAMBODGE	9	7	22,2
CAMEROUN	116	59	49,1
CANADA	16	10	37,5
CHILI	1	1	0,0
CHINE	5	3	40,0
COLOMBIE	11	7	36,4
COMORES	7	4	42,9
CONGO	61	34	44,3
CONGO, RDC	62	34	45,2
COREE DU SUD	1	1	0,0
COSTA RICA	1	1	0,0
COTE D'IVOIRE	37	21	43,2
CUBA	1	1	0,0
DJIBOUTI	7	3	57,1
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE	2	2	0,0
EGYPTE	17	14	17,6
EQUATEUR	1		100,0
ESPAGNE	5	3	40,0
ESTONIE	1		100,0
ETATS-UNIS	2	2	0,0
FRANCE	634	244	61,5
GABON	12	5	58,3
GAMBIE	1	1	0,0
GEORGIE	7	3	57,1
GHANA	2	2	0,0
GUINÉE	40	23	42,5
HAITI	7	1	85,7
ILE MAURICE	2	2	0,0
INDE	3	3	0,0
INDONÉSIE	1	1	0,0
IRAK	18	13	27,8
IRAN	6	4	33,3
IRLANDE	1		100,0
ITALIE	5	4	20,0
JAPON	1		100,0
JORDANIE	7	3	57,1
KENYA	1	1	0,0
KIRGHIZISTAN	2	1	50,0
LIBAN	192	115	40,1
LIBYE	13	10	23,1
MADAGASCAR	68	44	35,3
MALAISIE	2	1	50,0
MALI	49	28	42,9
MAROC	349	140	59,9
MAURITANIE	24	13	45,8
MEXIQUE	8	5	37,5
MOLDAVIE	7	5	28,6
NÉPAL	1	1	0,0
NIGER	20	14	30,0
OUZBÉKISTAN	1	1	0,0
PAKISTAN	1		100,0
PALESTINE	14	8	42,9
PARAGUAY	7	6	14,3
PEROU	2	2	0,0
PHILIPPINES	1	1	0,0
PORTUGAL	6	5	16,7
REFUGIE POLITIQUE	1		100,0
REP. CENTRAFRICAINE	9	7	22,2
ROUMANIE	11	8	27,3
ROYAUME UNI	1		100,0
RUSSIE	32	21	34,4
RWANDA	7	4	42,9
SENEGAL	34	19	44,1
SERBIE-ET-MONTÈNEGRO	4	2	50,0
SIERRA LEONE	1	1	0,0
SOUDAN	2	2	0,0
SYRIE	99	55	44,4
TADJIKISTAN	1		100,0
TCHAD	13	5	61,5
TOGO	14	11	21,4
TUNISIE	1375	692	49,7
TURQUIE	7	3	57,1
UKRAINE	15	10	33,3
URUGUAY	1	1	0,0
VENEZUELA	8	6	25,0
VIETNAM	16	11	31,3
YÉMEN	8	3	62,5
YOUGOSLAVIE	1	1	0,0
Total général	7 141	2919	59,1

Tableau 17 : Taux de réussite par Nationalité

Pays d'origine	Nombre Candidats présents aux EVC	Proportions des reçus (en %)	Proportions des non retenus (en %)
AFGHANISTAN	5	0,0	100,0
ALBANIE	3	0,0	100,0
ALGÉRIE	1008	17,4	82,6
ANGOLA	1	0,0	100,0
ARABIE SAOUDITE	3	66,7	33,3
ARGENTINE	6	33,3	66,7
ARMÉNIE	2	0,0	100,0
AZERBAIDJAN	1	0,0	100,0
BELGIQUE	7	28,6	71,4
BENIN	51	13,7	86,3
BIELORUSSIE	3	0,0	100,0
BOLIVIE	1	0,0	100,0
BRESIL	19	5,3	94,7
BURKINA FASO	13	7,7	92,3
BURUNDI	17	11,8	88,2
CAMBODGE	7	14,3	85,7
CAMEROUN	59	13,6	86,4
CANADA	10	20,0	80,0
CHILI	1	0,0	100,0
CHINE	3	33,3	66,7
COLOMBIE	7	14,3	85,7
COMORES	4	0,0	100,0
CONGO	34	17,6	82,4
CONGO, RDC	34	8,8	91,2
COREE DU SUD	1	0,0	100,0
COSTA RICA	1	0,0	100,0
COTE D'IVOIRE	21	14,3	85,7
CUBA	1	0,0	100,0
DJIBOUTI	3	33,3	66,7
DOMINICAINE, RÉPUBLIQUE	2	50,0	50,0
EGYPTE	14	14,3	85,7
ESPAGNE	3	0,0	100,0
ETATS-UNIS	2	50,0	50,0
FRANCE	244	19,7	80,3
GABON	5	0,0	100,0
GAMBIE	1	0,0	100,0
GEORGIE	3	0,0	100,0
GHANA	2	50,0	50,0
GUINÉE	23	4,3	95,7
HAITI	1	0,0	100,0
ILE MAURICE	2	50,0	50,0
INDE	3	0,0	100,0
INDONÉSIE	1	100,0	0,0

Pays d'origine	Nombre Candidats présents aux EVC	Proportions des reçus (en %)	Proportions des non retenus (en %)
IRAK	13	53,8	46,2
IRAN	4	25,0	75,0
ITALIE	4	0,0	100,0
JORDANIE	3	33,3	66,7
KENYA	1	0,0	100,0
KIRGHIZISTAN	1	0,0	100,0
LIBAN	115	32,2	67,8
LIBYE	10	20,0	80,0
MADAGASCAR	44	11,4	88,6
MALAISIE	1	0,0	100,0
MALI	28	3,6	96,4
MAROC	140	17,1	82,9
MAURITANIE	13	7,7	92,3
MEXIQUE	5	0,0	100,0
MOLDAVIE	5	20,0	80,0
NÉPAL	1	0,0	100,0
NIGER	14	0,0	100,0
OUZBÉKISTAN	1	0,0	100,0
PALESTINE	8	62,5	37,5
PARAGUAY	6	0,0	100,0
PEROU	2	0,0	100,0
PHILIPPINES	1	100,0	0,0
PORTUGAL	5	20,0	80,0
REP. CENTRAFRICAINE	7	14,3	85,7
ROUMANIE	8	0,0	100,0
RUSSIE	21	14,3	85,7
RWANDA	4	0,0	100,0
SENEGAL	19	10,5	89,5
SERBIE-ET-MONTÉNÉGRO	2	0,0	100,0
SIERRA LEONE	1	0,0	100,0
SOUDAN	2	0,0	100,0
SYRIE	55	32,7	67,3
TCHAD	5	0,0	100,0
TOGO	11	9,1	90,9
TUNISIE	692	40,5	59,5
TURQUIE	3	33,3	66,7
UKRAINE	10	10,0	90,0
URUGUAY	1	0,0	100,0
VENEZUELA	6	16,7	83,3
VIETNAM	11	0,0	100,0
YÉMEN	3	33,3	66,7
YOUGOSLAVIE	1	0,0	100,0
Total général	2919	23,0	77,0